

# Compte rendu de la séance du 13 novembre 2020

## COMMUNE DE COUZOU

Séance du 13 novembre 2020

Date de la convocation: 06/11/2020

*L'an deux mille vingt et le treize novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Laurent CLAVEL*

**Présents :** Odette PEYRONNENC, Sandrine RIVIERE, Anne BAZALGUES, Laurent CLAVEL, Edith LANDOIS, Emmanuel ROY DE LACHAISE, Sylvie PEYRONNENC

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Anne BAZALGUES

Ordre du jour:

**Compte tenu de la situation sanitaire et des instructions de M. le Préfet en date du 3 novembre 2020, la séance a lieu à huis clos.**

- Désignation du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 17 septembre 2020

**Délibérations :**

- 1- Décision modificative remboursement emprunt
- 2- Création d'une page Facebook
- 3- Choix du prochain occupant du logement communal

**Questions et informations diverses**

### **Délibérations du Conseil:**

#### **Vote de crédits supplémentaires ( DE 2020 027)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts à l'article dédié au remboursement du capital des emprunts du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
022	Dépenses imprévues	-2330.00	
023 (042)	Virement à la section d'investissement	2330.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
1641	Emprunts en euros	2330.00	
021 (040)	Virement de la section de fonctionnement		2330.00
<b>TOTAL :</b>		<b>2330.00</b>	<b>2330.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>2330.00</b>	<b>2330.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, vote en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à COUZOU, les jour, mois et an que dessus.

### Création d'une page Facebook ( DE 2020 028)

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de son souhait de dynamiser la communication de la commune sur internet. A cet effet, il envisage de créer une page Facebook car le site de Couzou actuellement en service est assez lourd à gérer.

Ce mode de communication serait plus souple et permettrait une meilleure réactivité. Il viendrait en complément du site actuel qui conserverait une fonction plus "administrative" tout en restant la vitrine de la commune.

De plus, M. le Maire informe le Conseil Municipal que Cécile Chéry, nouvelle habitante de Couzou s'est proposée pour contribuer bénévolement au développement de ce projet.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable au projet à l'unanimité, et charge M. le Maire d'en organiser la mise en œuvre.

### Choix du prochain occupant du logement communal ( DE 2020 029)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que Méлина BASTIEN, actuelle locataire du logement communal, a signifié son intention de quitter le logement.

Il informe les conseillers que Céleste CLAVEL, qui avait déjà émis le souhait de louer cet appartement, a renouvelé sa demande. Il propose donc de donner une suite favorable à sa candidature.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la proposition de M. le Maire à l'unanimité, et le charge de signer tout document nécessaire.

## **Questions et informations diverses**

- Arrêtés de délégation de fonction et de signature : Enumération des délégations des deux adjointes.

- Tempête Alex : M. le Maire informe que Cauvaldor a donné 10 000 €.

- Réfection peinture huisseries et réaménagement du jardin de la mairie : il est prévu qu'Adrien BEYT, l'agent technique, fasse quelques travaux d'entretien extérieur de la mairie (peinture des volets, crépis sur la partie basse de la façade avant, nettoyage de la dalle au nettoyeur haute pression), ainsi que du jardin (retrait du faux puits, réfection du muret de pierres sèches, renouvellement des plantations). Des arbres devraient également être plantés sur le couderc, et des bancs installés. Par ailleurs, une réflexion est en cours pour réaménager le garage et éventuellement l'agrandir pour y intégrer un espace réservé au Comité des fêtes.

- Noël des enfants et des aînés : afin de permettre un plus grand choix pour les enfants, les cadeaux seront achetés chez JouéClub. La formule des paniers garnis est conservée pour les aînés. Compte tenu de la situation sanitaire, la distribution sera assurée par le Père Noël le 12 décembre. Deux sapins seront installés et décorés comme chaque année, un à la mairie et l'autre à l'église.

- A propos de la demande de ralentisseurs à Poudurac : Daniel BOUDOT a adressé un courrier de soutien à la mairie (lu en réunion). Il souhaiterait apporter son aide et pouvoir être présent lors des travaux.
- Recensement de la population du 21 janvier au 20 février 2021 : pour mémoire, le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France, de déterminer la population officielle de notre commune, de comprendre l'évolution démographique et d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements. Il s'agit d'un devoir civique, simple et utile à tous. Pour les informations d'ordre général, vous pouvez consulter le site officiel de l'INSEE <https://le-recensement-et-moi.fr>. Marie-Pierre PABLO, la secrétaire, et Denise HAMELIN, l'agent recenseur, ont commencé à faire un repérage sur la commune afin de n'oublier personne lors de la campagne de collecte. Par précaution sanitaire, l'INSEE demande que les réponses au questionnaire soient retournées de préférence via internet. Sur rendez-vous, la secrétaire pourra mettre l'ordinateur de la mairie à disposition des personnes non équipées. Et pour celles qui ne sont pas à l'aise sur informatique, Denise HAMELIN pourra collecter les réponses sur papier.
- Dégât des eaux logement communal - salle du conseil : les plaques du plafond qui ont été endommagées seront changées par Adrien.
- Chute d'un arbre sur l'espace public : suite à un fort coup de vent cet été, un arbre de la commune est tombé sur le portail de M. Philippe LACOSTE et l'a endommagé. M. Thierry LESELLIER effectuera les travaux de réparation pour un montant de 300 €. La Commune ne fera pas appel à l'assurance car la franchise pour ce type de sinistre s'élève à 500 €.
- Bulletin communal annuel : Sandrine RIVIERE, première adjointe, va préparer la rédaction du journal, avec l'aide de Marie-Pierre PABLO, afin de faire un résumé de l'actualité de l'année écoulée et rappeler les informations utiles pour les habitants. Elles confectionneront notre bulletin communal ensemble.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00